

ARTICLES Août 2009

MEDECINE

La tuberculose résistante aux médicaments gagne du terrain

LE MONDE | 15.08.09

Mauvaise nouvelle sur le front de la lutte contre la tuberculose, qui tue chaque année environ 1,6 million de personnes dans le monde. Les souches bactériennes responsables de cette maladie respiratoire se montrent de plus en plus souvent capables de résister aux antibiotiques disponibles et gagnent du terrain. Cette tendance est-elle plutôt due à un mauvais suivi des traitements médicaux, qui permet à des mutants d'apparaître et de prendre le pas sur les bacilles sensibles aux médicaments ? Ou bien à la capacité naturelle de nouveaux "super-bacilles" à contaminer les humains ?

Cette seconde hypothèse, redoutée par le monde médical, semble confirmée par deux études récentes. La première, signée par une équipe australienne, montre que le coût métabolique de cette résistance ne se répercute pas sur la capacité du bacille de Koch à se transmettre d'un individu à l'autre. L'espoir était que les souches non résistantes garderaient l'avantage dans leur niche écologique, à savoir les deux tiers de l'humanité infectée de façon latente, où elles sommeillent en attendant de passer à l'attaque lors d'un fléchissement des défenses immunitaires. En cas de déclaration de la maladie, les médicaments seraient alors efficaces.

Malheureusement, ce schéma semble battu en brèche. Mark Tanaka (université de Nouvelle-Galles-du-Sud, Kensington, Australie) et ses collègues ont élaboré des modèles mathématiques, à partir de données portant sur des bactéries multirésistantes prélevées au Venezuela - qui depuis 1936 bénéficie d'un plan de lutte efficace contre la tuberculose -, à Cuba et en Estonie, où les efforts prophylactiques ont été beaucoup plus sporadiques.

Ces modèles montrent que la prévalence des souches résistantes qui ont émergé à Cuba et en Estonie n'est plus due à une défaillance dans l'administration des traitements médicaux, mais qu'elle est désormais attribuable à la transmission entre individus. La situation est différente au Venezuela, où les souches résistantes ont eu moins de temps pour évoluer et acquérir, par mutation, de meilleures capacités de transmission.

"Il s'agit d'un très bon article, inquiétant, dans la mesure où le modèle mathématique est probablement optimiste", commente Northan Hurtado, de Médecins sans frontières (MSF). MSF

vient de son côté de participer à une enquête de terrain en Géorgie qui corrobore ces projections. Dans la région d'Abkhazie, des souches multirésistantes ont été découvertes chez des individus qui n'avaient encore suivi aucun traitement antituberculeux. L'analyse génétique a montré qu'il s'agissait très fréquemment d'une souche originaire de Chine. Ces observations prouvent que celle-ci est hautement transmissible.

"C'est pourquoi il est urgent de disposer de nouvelles méthodes de détection rapide des souches multirésistantes, afin d'identifier les patients et de les traiter pour interrompre la transmission en cours dans l'ancienne Union soviétique", préviennent les chercheurs. A plus long terme, *"l'ensemble du globe pourrait être concerné".*

Tanaka et al, in "PNAS" du 10 août ;

Bonnet et al, in "Tuberculosis", juillet 2009

Hervé Morin

SOCIETE

"On paie l'obsession sécuritaire par des dizaines de suicides par an"

LE MONDE | 18.08.09

Gériatre et médecin humanitaire, le docteur Louis Albrand avait boycotté, le 2 avril, la remise de son rapport sur la prévention du suicide en prison à Rachida Dati, alors garde des sceaux, estimant qu'il avait été édulcoré par l'administration pénitentiaire. Il a annoncé, lundi 17 août, la création, sous l'égide d'Albin Chalandon, ancien ministre de la justice dont il fut conseiller technique, la création d'un groupe de travail œuvrant sur le même sujet.

Michèle Alliot-Marie entend s'inspirer de vos recommandations. Etes-vous satisfait ?

Louis Albrand : Il y a eu 92 morts par suicide en prison depuis le 1er janvier 2009 [Chiffre de l'association Ban public]. Pourquoi a-t-on attendu pour sauver ces dizaines de vie ? J'avais déjà rendu fin décembre 2008 à Madame Dati, un pré-rapport contenant ces recommandations, or, je me suis aperçu au printemps que l'administration pénitentiaire - dont 20 des 40 membres de la commission étaient issus -, n'avait rien fait, et qu'on avait déjà 30 suicides.

A quoi attribuer cette inertie ?

L'administration pénitentiaire a la culture du secret et se prévaut d'une éthique et d'un savoir faire. L'Espagne comme l'Italie ont quatre fois moins de suicides en prison que la France, qui est dans ce domaine la plus mauvaise élève de l'Europe, car même nos prisons modernes sont déshumanisées au profit de l'électronique. La France pratique une politique pénale rigide, sans l'assortir des mesures de réinsertion et de réhabilitation indispensables, ce qui explique qu'elle ait le taux de récurrence le plus élevé d'Europe : 60%.

Il faut créer des postes, remettre des hommes et du liant dans les relations en prison. La prison doit devenir transparente car elle est une institution de la République. Elle doit s'ouvrir aux associations, aux églises, aux journalistes. Il faut la sortir de cette culture punitive selon laquelle un détenu doit en baver.

Quelles sont les principales causes de suicide en détention ?

D'abord, la surpopulation. On peut être jusqu'à huit personnes dans une cellule prévue pour deux, où l'un défèque sans pouvoir s'isoler tandis que les autres mangent. Il y a aussi la maladie mentale. 25% des détenus sont des psychotiques graves, - soit environ 15 000 personnes - qui devraient se trouver en hôpital psychiatrique. En prison, ils sont privés des soins nécessaires à cause du manque de psychiatres, et l'on attend qu'ils aient attenté plusieurs fois à leur vie avant de procéder à des placements d'office. On paie l'obsession sécuritaire par des dizaines de suicides par an. Il faut réhumaniser la prison, mettre le détenu dans une condition d'espoir: celle de retrouver une vie en sortant et de garder sa dignité en détention.

Comment y parvenir ?

En restaurant le détenu dans sa dimension d'acteur de sa propre vie. Il faut repenser tout le cours de la détention de sorte que la condition se rapproche au plus près de la vie en dehors des murs avec notamment des formations. Il faut aussi identifier et aider les détenus les plus fragiles. Leur permettre de verbaliser leur mal-être car c'est le choc carcéral qui provoque le plus de suicides, et cela dans les trois premiers mois de détention.

J'avais, par exemple, préconisé un entretien avec un psychiatre et la possibilité de contacts téléphoniques entre le détenu et son avocat comme avec sa famille dès les premiers jours de détention, ainsi qu'un accès au parloir plus rapide. On doit aussi s'attaquer à la honte française du "mitard" dont j'avais demandé qu'on réduise la durée de 45 à 25 jours quand l'Europe en recommande 20.

Le personnel pénitentiaire est-il préparé à ces changements ?

Il est composé de gens souvent formidables, mais les trois quarts des gardiens de prison n'ont aucune formation dans le domaine psychologique. Il faut un recrutement mettant l'accent sur la qualité humaine, puis assurer une formation. Un gardien ne doit plus tutoyer un détenu.

Quant au personnel soignant des prisons, il doit cesser d'ignorer les agents pénitentiaires au prétexte du secret médical. Ces deux catégories de personnel doivent nouer un dialogue pour détecter conjointement les signes avant coureurs du suicide. Le ministère de la Santé a également une responsabilité à exercer en matière de politique pénitentiaire.

Or, Madame Bachelot nous parle beaucoup de la grippe A qui a causé deux décès en France, mais pas des 92 suicides en prison cette année. Mais la prison, c'est environ 60 000 personnes qui souvent ne votent pas et n'ont donc que peu de poids.

Vous venez d'annoncer la création d'un groupe de travail sur le sujet avec Albin Chalandon...

Avec Rachida Dati, on a perdu deux ans. Si le ministre n'avance pas, la société civile doit intervenir. En disant dans son discours de Versailles que "l'état de nos prisons est une honte pour la République ", Nicolas Sarkozy a donné une feuille de route à tout citoyen responsable. Ce groupe, dont la composition - anciens ministres, hauts fonctionnaires, magistrats, personnel pénitentiaire, médecins, anciens détenus, journalistes, écrivains - sera donnée début septembre, va observer la politique de Michèle Alliot-Marie d'un œil critique. De ces réunions ressortiront des propositions dès la fin octobre. Il ne s'agit pas de polémiquer mais de trouver des solutions, notamment financières, pour la construction de prisons plus petites et plus humaines en faisant appel à des capitaux privés.

Propos recueillis par Patricia Jolly

SOCIETE

La vidéosurveillance réduirait crimes et délits sans aider les enquêtes

LEMONDE.FR | 22.08.09 |

La vidéosurveillance a un impact "*significatif*" sur les actes de délinquance, en particulier les crimes et délits, mais son apport est "*peu marqué*" sur les enquêtes, indique un rapport coordonné par l'Inspection générale de l'administration (IGA), révélé vendredi par Lefigaro.fr. Interrogé par l'AFP, le ministère de l'intérieur a confirmé l'authenticité de ce rapport.

Sans détailler les chiffres, Lefigaro.fr écrit que les crimes et délits baissent deux fois plus vite dans les villes équipées de vidéoprotection. "*L'impact le plus significatif concerne les agressions contre les personnes*", indiquent les auteurs de cette étude, datée de juillet 2009, à laquelle ont également pris part l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et l'Inspection technique de la gendarmerie nationale (ITGN). Depuis 2000, en zone police, alors que ces actes ont grimpé de 40 %, ils ont augmenté deux fois moins vite dans la cinquantaine de villes

vidéoprotégées, détaille Lefigaro.fr, qui ajoute que le constat fait par les gendarmes est identique.

Le rapport souligne toutefois les limites de ces dispositifs. *"Mesuré globalement, l'impact sur le taux d'élucidation reste encore peu marqué dans les villes équipées de vidéoprotection, même si un nombre croissant de personnes est mis en cause ou identifié grâce au caméras"*, indiquent ses auteurs. Et *"les membres des équipes du grand banditisme gardent leur sang-froid dans l'action, même lorsqu'ils se savent filmés"*, ajoutent-ils.

L'étude porte sur 63 brigades de gendarmerie couvrant un territoire équipé de plus de dix caméras et sur le tiers des 146 circonscriptions de police dotées de moyens de vidéoprotection. Plus de cinq millions de personnes vivent dans les secteurs concernés.

Le gouvernement veut accélérer l'installation de systèmes de vidéoprotection en France. L'objectif fixé en novembre 2007 par le ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie, était de tripler en deux ans le nombre de caméras installées sur la voie publique en France, pour passer de 20 000 à 60 000.

ECOLOGIE

La France va créer une nouvelle zone de protection en Méditerranée

LEMONDE.FR avec AFP | 24.08.09

La France a décidé de déclarer auprès de l'Organisation des nations unies (ONU) une zone économique exclusive (ZEE) en Méditerranée pour protéger notamment ses ressources halieutiques, a annoncé lundi 24 août le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo.

Cette notion, qui est régie par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (ou Convention dite de [Montego Bay](#)) de 1982, permet aux Etats côtiers d'étendre leurs prérogatives au-delà des douze milles de la zone de la mer territoriale et ce jusqu'à deux cents milles maximum.

La France, qui dispose, avec près de 11 millions de km², du deuxième domaine maritime mondial derrière celui des Etats-Unis, a déjà créé en Méditerranée une zone de protection écologique, mais celle-ci ne concerne *"que la lutte contre les pollutions, alors que la ZEE concerne la pêche et toutes les ressources, minérales, halieutiques..."* a expliqué le ministre. La ZEE couvrira un périmètre de 70 milles correspondant à l'actuelle zone de protection économique.

"Nous changeons de politique parce que les prélèvements sur les ressources, notamment halieutiques, qui viennent des bateaux du monde entier sans aucun contrôle, sauf dans les eaux territoriales, ne sont pas supportables", a-t-il poursuivi.

En décrétant une ZEE, la France s'accorde le droit de réguler l'activité de pêche, mais aussi d'exploiter le sous-sol (pétrole, énergies marines, minerais...).

Jusqu'à présent, très peu d'Etats ont créé une zone économique exclusive dans cette région et si tous le faisaient, tout point de la Méditerranée serait sous juridiction d'un Etat. M. Boorlo a d'ailleurs appelé d'autres pays à faire de même dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

SOCIETE

La France confirme le dynamisme de sa natalité

LEMONDE.FR avec AFP | 24.08.09

Le nombre de naissances a augmenté en 2008 de 1,2 % par rapport à 2007, a indiqué [l'Insee](#) lundi 24 août, confirmant les chiffres publiés en janvier. La France a enregistré 828 400 naissances l'an dernier, proche du pic de 2006, année où la natalité avait atteint un niveau jamais observé depuis 1981.

L'Insee n'a, en revanche, pas publié le nouveau taux de fécondité, établi à 2,02 enfants par femme en janvier, ce qui rapproche la France du seuil de renouvellement naturel des générations fixé à 2,07.

52 % DE NAISSANCES HORS MARIAGE

La France confirme ainsi sa place de championne d'Europe des naissances, avec l'Irlande. La moyenne européenne se situe à environ 1,5 enfant par femme, plusieurs pays étant en-dessous de cette moyenne comme l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal ou la Pologne.

Ces chiffres fournissent également une photographie de l'évolution de la société. Le métissage de la population ne cesse ainsi de se confirmer depuis dix ans. Si la part des enfants nés de deux parents étrangers a peu évolué (6,9 % en 2008 contre 6,6 % en 1998), celle des enfants nés de couples mixtes est en revanche passée de 8 % à 12,7 %.

La progression du nombre de naissances hors mariage s'est également confirmée en 2008. Devenues majoritaires en 2006, elles représentent 52 % des naissances en 2008, soit 10 % de plus qu'il y a dix ans.

SOCIETE

La France est restée la championne d'Europe de la fécondité en 2008

LE MONDE | 24.08.09 |

Avec un taux de fécondité qui dépasse deux enfants par femme, la France est restée, en 2008, la championne d'Europe de la natalité : elle est, avec l'Irlande, le pays de l'Union européenne où la fécondité est la plus forte. Selon le bilan démographique de l'Insee, plus de 800 000 bébés sont nés sur le sol métropolitain en 2008, un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1981.

Ces résultats sont d'autant plus surprenants qu'en France, le nombre de femmes en âge de procréer ne cesse de diminuer : les femmes aujourd'hui âgées de vingt à quarante ans sont nées dans les années 1970 et 1980, à une époque où le baby-boom de l'après-guerre s'achevait. Depuis dix ans, leur nombre baisse ainsi de 2 % par an, ce qui représente 200 000 mères potentielles de moins depuis 1999.

Qu'importe ! Les taux de fécondité, eux, ne cessent de grimper, surtout à des âges avancés : en 2008, l'âge moyen à la maternité a atteint quasiment trente ans, soit deux ans de plus qu'il y a deux décennies. *"Cette tendance est générale en Europe, à l'exception des pays de l'est récemment entrés dans l'Union européenne"*, constate Anne Pla dans *Insee Première*, l'une des publications mensuelles de l'Insee (insee. fr).

Les enfants grandissent désormais auprès de parents plus âgés : en 2008, 21,5 % des bébés avaient une mère de plus de trente-cinq ans, contre seulement 16,5 % il y a dix ans. Ils naissent également plus fréquemment hors mariage : en 2008, plus de 52 % des bébés sont nés au sein d'un couple vivant en union libre contre seulement 6 % en 1970. *"Ce qui était un événement contraire aux normes sociales est devenu un événement banal"*, soulignent les démographes Francisco Munoz-Perez et France Prioux.

L'union libre est désormais tellement répandue que les pouvoirs publics en ont tiré les conséquences : dès 1972, les droits des enfants "naturels" ont été alignés sur ceux des enfants "légitimes" et en 2005, ces mots ont été bannis du code civil, qui ne distingue plus les enfants nés dans et hors mariage. *"Le choix du mariage ou de l'union n'a pas un grand impact sur la vie familiale"*, reconnaissait en 2005 un rapport de l'Assemblée nationale sur la famille, rédigé par l'actuelle ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse.

Le mariage, qui ne cesse de décliner au profit de l'union libre, est de plus en plus vivement concurrencé par le pacte civil de solidarité : créée en 1999, cette nouvelle forme d'union a remporté un succès spectaculaire à partir de 2005, lorsque son régime fiscal a été aligné sur celui du mariage. En 2008, près de 140 000 pacs ont été signés, ce qui le rapproche de plus en plus du mariage (273 000 célébrations en 2008).

Contrairement à ce que l'on pense souvent, ces pacs unissent dans leur immense majorité un homme et une femme : en 2008, 94 % des pactes concernaient un couple hétérosexuel. En

quelques années, ce contrat que Jacques Chirac jugeait *"inadapté aux besoins de la famille"* est devenu une forme d'union à part entière : en 2008, l'Insee a recensé un pacs pour deux mariages alors qu'il en comptait seulement un pour neuf il y a cinq ans, en 2003.

Malgré son dynamisme démographique, la France, qui compte 64,3 millions d'habitants, reste une société vieillissante. En dix ans, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans a augmenté de plus de 35 %, soit presque cinq fois plus vite que la population totale. Dans le même temps, la part des personnes âgées de moins de 20 ans est restée quasiment stable. *"Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, constate Anne Pla. 5,6 millions de personnes de plus de 75 ans et plus vivent en France."*

En 2008, l'espérance de vie est restée stable : elle a atteint 84,3 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes. Alors qu'elle culminait à vingt-cinq ans au milieu du XVIII^e siècle - à l'âge de 10 ans, la moitié des enfants étaient déjà décédés -, l'espérance de vie a beaucoup progressé depuis la fin de la seconde guerre mondiale : depuis 1950, les hommes ont gagné quatorze ans de vie et les femmes quinze. Les femmes françaises détiennent depuis plusieurs années la palme européenne de la longévité.

Anne chemin

SOCIETE

Internet m'a-t-il rendue plus bête ?

LEMONDE.FR | 25.08.09 |

Privée d'Internet, je passe un temps fou à parcourir les quotidiens, à feuilleter les magazines et à dévorer les féminins, sous les regards outrés des kiosquiers. En dehors des sempiternelles couvertures consacrées aux régimes miracles et aux vacances des politiques, une question semble obséder une partie de la presse : Internet nous a-t-il rendus plus bêtes ?

- **Mission n° 2 : Essai d'appréhension critique de sa propre bêtise**

De toute évidence, l'usage quotidien d'Internet a bouleversé nos manières de penser. Le cerveau est un organe éminemment adaptable. Investi par le Web, il a sans aucun doute changé. Mais comment ? Sommes-nous vraiment plus sots que nos aînés ? Internet nous a-t-il transformés en zappeurs compulsifs ? Avons-nous troqué le savoir vrai contre l'illusion fallacieuse de l'immédiateté ? Plus nombrilistes, sommes-nous devenus plus médiocres ? Autant de questions que j'ai désormais largement le temps de me poser.

Depuis la parution en 2008 dans [The Atlantic](#) d'un article de l'essayiste et blogueur américain [Nicholas Carr](#), la polémique n'en finit pas de rebondir sur la Toile. *"Le Net, écrit Nicholas Carr,*

diminue apparemment ma capacité de concentration et de réflexion. Mon esprit attend désormais les informations selon la façon dont le Net les distribue : comme un flux de particules s'écoulant rapidement. Auparavant, j'étais un plongeur dans une mer de mots. Désormais, je fends la surface comme un pilote de jet-ski."

Pourtant, le QI, dans tous les pays qui le mesurent, est en hausse constante depuis les années 1930. A en croire les résultats de ces tests, nos facultés cognitives fondamentales, comme notre aptitude à penser de manière logique et critique ou nos capacités d'analyse et de raisonnement, n'ont pas été affectées par l'apparition du Réseau. Elles s'en trouveraient même améliorées.

D'après Dan Tapscott, auteur de *Grown Up Digital*, les enfants du Net possèdent des compétences que leurs parents n'ont pas. "Les natifs numériques" sont plus aptes à travailler en commun, "plus malins, plus rapides et plus ouverts à la diversité". Il relève également que "les habitués des jeux vidéo remarquent plus de choses" et "ont des compétences spatiales très développées, utiles aux architectes, aux ingénieurs et aux chirurgiens".

N'étant pas une fervente adepte de "World of Warcraft", le jeu en ligne le plus en vue, et distinguant péniblement ma droite de ma gauche, je ne me prononcerai pas sur ce dernier point. En revanche, je sais repérer les effets bénéfiques d'Internet sur mon rapport au savoir. Loin d'annihiler ma curiosité, la Toile l'a nourrie et amplifiée. Je peux passer des heures à me documenter sur un événement, un auteur ou une question de société. A force de naviguer, mon cerveau a gagné en plasticité. Je ne mémorise qu'une infime partie de ces informations, mais j'ai appris à les trier.

"Mon esprit, reprend notre blogueur polémiste, ne disparaît pas, je n'irai pas jusque-là, mais il est en train de changer. Je ne pense plus de la même façon qu'avant. C'est quand je lis que ça devient le plus flagrant. Auparavant, me plonger dans un livre ou dans un long article ne me posait aucun problème. (...) Désormais, ma concentration commence à s'effilocher au bout de deux ou trois pages. Je m'agite, je perds le fil, je cherche autre chose à faire."

Enfant de la télé, avant d'être une enfant du Web, j'ai toujours eu la zappette facile. Sans nuire directement à ma réflexion, cette manie affecte évidemment mes capacités de concentration. J'ai du mal à écrire quatre heures d'affilée sans consulter mes mails ou la "une" du Monde.fr. L'extension de Twitter sur Firefox s'affiche constamment au bas de mon écran. Je suis sans arrêt tentée de cliquer, perpétuellement distraite. Pis, je peux regarder trois fois de suite sans me lasser la parodie sur YouTube du clip de Bonnie Tyler, [*Total Eclipse of the Heart*](#), qu'un ami a eu la mauvaise idée de me montrer.

Pourtant, aussi distractives soient-elles, je ne crois pas que ces pratiques de navigation nuisent à mes habitudes de lecture. En tout cas, elles ne m'ont pas empêchée de dévorer Dostoïevski, d'adorer Duras, Hesse ou Saint-Exupéry. Je parcours quotidiennement des dizaines de journaux en ligne et imprime chaque semaine (au grand désespoir de mes amis écologistes) des pages entières du *New Yorker*. Bien sûr, ce n'est pas la même chose de naviguer sur le Web et de

s'oublier dans un livre. Peut-être faut-il croire Mark Bauerlein – professeur de littérature à l'université d'Emory aux Etats-Unis et auteur de *La Génération la plus bête* – lorsqu'il dit que les enfants du Net sont moins cultivés que la génération précédente. Il avance que leurs connaissances sont moins assises, leur attention diminuée. Cela n'en fait pas pour autant des ânes. Car, pour nous, Internet agit à la fois comme un poison et un remède. Il nous distrait autant qu'il nous stimule.

Les partisans fervents du 2.0 et les apôtres de la lecture "à l'ancienne" peuvent donc continuer à s'écharper. Ni la radio, ni la télé n'ont tué le livre et je doute qu'Internet m'ait rendue plus bête. Ce qui est sûr, c'est que le fait de m'en priver ne me rend pas plus heureuse.

Pour en savoir plus :

- *Grown Up Digital. How the Net Generation is Changing Your World* (Enfants de l'ère numérique. Comment la Net génération change votre monde), de Don Tapscott (MacGraw-Hill, 2008).
- Le mensuel [Books](#) a consacré un numéro spécial cet été à la question : *"Internet nous rend-il encore plus bêtes ?"*
- Un article de [Télérama](#) traite également du sujet dans l'édition du 22 juillet.

Elise Barthet

SOCIETE

Etre ou ne pas être cyberdépendante ?

LEMONDE.FR | 27.08.09

Un grand soleil d'été inonde la cour intérieure de l'hôpital Sainte-Anne. Il est 15 heures. Une dizaine de patients en pyjama discutent sous les marronniers en fleurs. J'ai rendez-vous avec le docteur Dervaux. Psychiatre plutôt costaud dans sa blouse blanche, il est spécialiste en addictologie. Grâce à lui, je vais peut-être enfin comprendre ce qui m'arrive.

- **Mission n°4 : Savoir diagnostiquer son état**

A peine assise, je déballe tout : ma frustration, mon ennui et mon sentiment de déprime naissante. Lui écoute, les mains croisées sur le ventre. J'insiste. Mes propos n'ont pas l'air de le surprendre. Quand j'ai fini, il hausse les épaules, laisse échapper un sourire. *"Vous voyez cette ligne, mademoiselle. – Oui – Sur une échelle de 1 à 10, vous seriez plutôt là : au niveau quatre. – C'est-à-dire ? – C'est-à-dire qu'Internet fait partie intégrante de votre environnement socio-professionnel, mais son usage n'a pas d'impact sur votre entourage. – Donc ? – Vous n'êtes pas cyberdépendante."*

Oubliée, la toxicomanie numérique. D'après le docteur Dervaux, seuls 0,5 % à 2 % de la population souffre réellement d'addiction à Internet. *"Les vrais accros passent plus de cinquante heures par semaine sur le Web en dehors de leur vie professionnelle. Ils sont rares, à peine 6 % des usagers."* Leur dépendance, ou plutôt leur maladie, se traduit par une envie intense, obsessionnelle et irrésistible de se connecter. Le plus souvent, elle se dissimule derrière une addiction à la pornographie, aux chats ou aux jeux vidéo en ligne.

Difficile pourtant de dégager un profil type de l'internaute cyberdépendant. *"Autrefois, il s'agissait majoritairement d'hommes âgés de 25 à 35 ans (...). Maintenant, il semble y avoir une certaine parité entre les hommes et les femmes"*, observe le psychologue canadien [Jean-Pierre Rochon](#). Dans son ouvrage sur *Les Accros à Internet*, le créateur du site [psyinternaute.com](#) précise que les adolescents sont proportionnellement plus nombreux à souffrir de troubles obsessionnels que les adultes.

Malgré cela, rares sont les études consacrées exclusivement à la cyberdépendance. Les plus sérieuses, publiées en Asie et aux Etats-Unis dès le milieu des années 1990, se fondent sur le résultat de tests, généralement [accessibles en ligne](#). Le premier de ces questionnaires, mis au point par le docteur [Kimberly Young](#) en 1994, se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) en vingt points. Alain Dervaux accepte de m'y soumettre. Avec un résultat de 57 sur 100, je me classe dans la catégorie des usagers abusifs, mais curables.

"Le problème de ces tests, c'est qu'ils s'appuient sur des critères trop larges pour évaluer précisément la cyberdépendance d'un individu", tempère mon docteur. Pour la plupart des internautes, et j'en fais partie, le Web agit plutôt comme une drogue douce. Socialement obligatoire mais rarement néfaste pour la santé, c'est avant tout un instrument de liberté.

Dans le pire des cas, il agit comme un accélérateur de narcissisme. Comme le précise mon docteur, *"tout en offrant l'anonymat, Internet permet de diffuser une projection de soi contrôlée, valorisée, sculptée et optimale. Rompre avec ce miroir, c'est se couper de la meilleure partie de soi-même. Un processus d'autant plus douloureux, narcissiquement, qu'on s'exclut de la communauté des internautes"*. Mais Alain Dervaux en est convaincu, *"ce sentiment de frustration dont vous m'avez parlé finirait par se dissiper si vous prolongiez l'expérience"*.

J'en conclus donc que la consultation est terminée. En quittant l'hôpital, le cœur un peu plus léger, je croise le long des arbres une jeune fille en habit bleu. Elle a le regard vague et les cheveux en bataille. *"Vous avez du feu ?"* Je crois, oui. Je cherche, farfouille, renverse mon sac, m'excuse. La jeune fille sourit. *"Vous êtes hospitalisée ?"*, me demande-t-elle. Non, juste un peu déconnectée.

Pour en savoir plus :

- Lire *La Cyberdépendance en 60 questions*, de Jean-Charles Nayebi (Retz, 2007).
- *Les Accros d'Internet*, de Jean-Pierre Rochon (Libre Expression, 2004).

- *Ces dépendances qui nous gouvernent. Comment s'en libérer ?*, du Dr William Lowenstein (Le Livre de Poche, 2007).
- Une [étude](#) belge sur la cyberdépendance, pédagogique et complète.

Elise Barthet

SOCIETE

Les tensions entre policiers et jeunes des quartiers inquiètent le gouvernement

LE MONDE | 29.08.09

Tous les acteurs de terrain s'en félicitent. Mais peu se font des illusions. L'organisation d'une réunion, lundi 31 août, par le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, sur le thème des relations entre jeunes et policiers, témoigne de la volonté du gouvernement de retisser des liens, notamment dans les quartiers sensibles. La rencontre, à laquelle doivent aussi participer Fadela Amara, chargée des banlieues, et Martin Hirsch, qui s'occupe de la jeunesse, devrait déboucher sur la création de groupes de travail réunissant associations et syndicats.

Le contexte est délicat : rien que pour les sept derniers jours, des incidents sérieux ont été signalés à Saint-Dizier en Haute-Marne (guet-apens contre des policiers), à Marseille dans les Bouches-du-Rhône (une centaine d'habitants se sont violemment opposés à une interpellation), à Villiers-sur-Marne dans le Val-de-Marne (échauffourées après une arrestation) et à Amiens dans la Somme (patrouille caillassée). Des épisodes qualifiés de "routiniers" par les observateurs, mais qui témoignent de la fracture, au quotidien, entre les forces de sécurité et les habitants des quartiers, surtout les plus jeunes.

Depuis le début de l'année, les indicateurs restent bloqués au rouge. Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) a connu une nuit d'émeute, fin juin, avec l'usage de plusieurs dizaines de feux d'artifice contre les policiers. La ville de Firminy (Loire) a subi trois nuits de violences, en juillet, après le décès d'un homme en garde à vue. Bagnolet (Seine-Saint-Denis) s'est embrasé après le décès d'un jeune poursuivi par une voiture de police le 9 août. Une dizaine de policiers ont été blessés par des tirs de grenaille aux Mureaux en mars, tandis que des fonctionnaires étaient visés par des tirs d'arme de guerre à La Courneuve en mai. D'autres villes restent sous tension permanente, comme Corbeil-Essonnes (Essonne), Montfermeil (Seine-Saint-Denis) ou Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).

Les agressions contre les forces de l'ordre s'inscrivent dans un contexte de tensions plus larges. Selon nos informations, les violences contre les personnes dépositaires de l'autorité (notamment les policiers et les gendarmes mais aussi les élus) ont atteint un chiffre record en

2008 avec 26 177 actes recensés, soit une hausse de 12 % par rapport à 2005, pourtant considérée comme une année *"exceptionnelle"* à cause des trois semaines d'émeutes.

Les statistiques peuvent même être localement plus inquiétantes encore. En Seine-Saint-Denis, ces violences ont augmenté de 30 % sur la même période. Dans l'Essonne, autre département très sensible, elles ont flambé de 31,4 %. *"Pour une fraction de la population, très minoritaire, c'est le rapport avec l'Etat et l'ensemble des institutions, pas seulement les policiers, qui est problématique"*, s'alarme Bruno Beschizza, secrétaire général du syndicat Synergie (officiers de police).

Luc Bronner